

La qualité de l'air en 2018

Résultats du Réseau national d'observation des polluants atmosphériques (NABEL)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV



Empa

Materials Science and Technology

La qualité de l'air en 2018

Résultats du Réseau national d'observation des polluants atmosphériques (NABEL)

Impressum

Éditeur

Office fédéral de l'environnement (OFEV)

L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (Empa)

Contact

Office fédéral de l'environnement

Division Protection de l'air et produits chimiques

3003 Berne

Tél. 058 462 93 12

luftreinhaltung@bafu.admin.ch | www.bafu.admin.ch

Référence bibliographique

OFEV (éd.) 2019 : La qualité de l'air en 2018. Résultats du Réseau national d'observation des polluants atmosphériques (NABEL). Office fédéral de l'environnement, Berne. État de l'environnement n° 1916 : 28 p.

Traduction

Service linguistique de l'OFEV

Mise en page

Cavelti AG, Marken. Digital und gedruckt, Gossau

Photo de couverture

Station de mesure Lausanne

Photo : Empa

Téléchargement au format PDF

www.bafu.admin.ch/uz-1916-f

Il n'est pas possible de commander une version imprimée.

Cette publication est également disponible en allemand.

La langue originale est l'allemand.

© OFEV 2019

Table des matières

Abstracts	5
------------------	----------

Avant-propos	6
---------------------	----------

1	La pollution de l'air en Suisse en 2018	7
1.1	Comparaison avec les valeurs limites d'immission	7
1.2	Distribution spatiale de la pollution atmosphérique	8

2	Pollution atmosphérique aux stations NABEL en 2018	10
2.1	Comparaison avec les valeurs limites d'immission	10

3	Particularités de l'année 2018	12
----------	---------------------------------------	-----------

4	Évolution et conséquences	13
4.1	Évolution de la pollution atmosphérique	13
4.2	Conséquences de la pollution atmosphérique	14

5	Polluants atmosphériques	15
5.1	Poussières fines et composition	15
5.2	Ozone	17
5.3	Composés azotés	19
5.4	Polluants dans les précipitations	20
5.5	Autres polluants atmosphériques gazeux	22
5.6	Gaz à effet de serre	23

6	Perspectives	25
----------	---------------------	-----------

Annexe	27
---------------	-----------

Abstracts

This report analyses the state of air quality and the extent of air pollution in Switzerland on the basis of data collected by the National Air Pollution Monitoring Network (NABEL) and by local monitoring networks. In 2018, exceedances of the ambient air quality standards were partially observed for ozone, respirable fine particulates (PM10 and PM2.5) and nitrogen dioxide. The standards for sulphur dioxide, carbon monoxide, dust fall, and heavy metals were respected at all NABEL stations. The air quality in Switzerland has significantly improved over the last 30 years.

Le présent rapport analyse l'état de l'air en Suisse, sur la base des mesures des polluants atmosphériques enregistrées par les stations du réseau NABEL et sur la base des mesures cantonales. En 2018, les valeurs limites d'immission pour l'ozone, les fines particules respirables (PM10 et PM2,5) et le dioxyde d'azote ont été partiellement dépassées. Celles pour le dioxyde de soufre, le monoxyde de carbone, les retombées de poussières et les métaux lourds ont pu être respectées dans toutes les stations NABEL. La qualité de l'air s'est nettement améliorée au cours des 30 dernières années en Suisse.

Der Bericht dokumentiert anhand von Messresultaten des Nationalen Beobachtungsnetzes für Luftfremdstoffe (NABEL) und kantonaler Messungen den Zustand der Luft in der Schweiz. Bei den Schadstoffen Ozon, Feinstaub (PM10 and PM2.5) und Stickstoffdioxid wurden im Jahr 2018 die Immissionsgrenzwerte teilweise überschritten. An den NABEL-Stationen werden die Grenzwerte für Schwefeldioxid, Kohlenmonoxid, Staubbiederschlag und die Schwermetalle eingehalten. Die Entwicklung der Schadstoffkonzentrationen in den letzten 30 Jahren zeigt eine deutliche Verbesserung der Luftqualität in der Schweiz.

Sulla base dei risultati di misurazioni effettuate dalla Rete nazionale d'osservazione degli inquinanti atmosferici (NABEL) e dai Cantoni, il presente rapporto documenta lo stato dell'aria in Svizzera. Per quanto concerne gli inquinanti atmosferici, nel 2018 sono stati in parte superati i valori limite d'immissione di ozono, polveri fini (PM10 e PM2.5) e diossido di azoto. Presso le stazioni NABEL i valori limite del biossido di zolfo, del monossido di carbonio, della precipitazione di polveri e dei metalli pesanti sono stati rispettati. L'evoluzione delle concentrazioni di inquinanti negli ultimi 30 anni mostra un netto miglioramento della qualità dell'aria in Svizzera.

Keywords:

air pollution control, air quality measurements, air pollutants and temporal evolution, assessment of air quality

Mots-clés :

protection de l'air, mesures des immissions, polluants atmosphériques et évolution temporelle, appréciation de la qualité de l'air

Stichwörter:

Luftreinhaltung, Immissionsmessungen, Luftschadstoffe und zeitliche Entwicklung, Beurteilung der Luftqualität

Parole chiave:

lotta contro l'inquinamento atmosferico, misurazione delle immissioni, inquinanti atmosferici e evoluzione temporale, valutazione della qualità dell'aria

Avant-propos

Le 11 avril 2018, le Conseil fédéral a approuvé la modification de l'ordonnance sur la protection de l'air, qui vise à abaisser les valeurs limites d'émission et à fixer des valeurs limites d'immission pour les poussières fines d'un diamètre inférieur à 2,5 µm (PM_{2,5}). Concernant la moyenne annuelle, la valeur limite de 10 µg/m³ correspond aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé et vient compléter les valeurs limites qui s'appliquent actuellement aux PM₁₀. Depuis 1998, le Réseau national d'observation des polluants atmosphériques (NABEL) permet déjà de mesurer à différentes stations des PM_{2,5}. Ces valeurs montrent l'évolution de la pollution par les PM_{2,5} au cours des 20 dernières années et jettent les bases permettant d'évaluer les effets de ces poussières sur la santé en Suisse.

Outre les polluants soumis à une valeur limite d'immission, des valeurs telles que le nombre de particules, les concentrations de suie et les composés organiques volatils sont mesurées à plusieurs stations NABEL afin d'évaluer l'efficacité des mesures de réduction des émissions et l'état des dégâts de ces substances polluantes.

Ces mesures viennent confirmer le succès de la politique en matière de protection de l'air menée jusqu'à présent par la Confédération, les cantons et les communes. La qualité de l'air s'est nettement améliorée depuis 1985. La plupart des valeurs limites fixées pour la protection de la santé et de l'environnement sont aujourd'hui respectées. Toutefois, l'objectif en matière de qualité de l'air fixé dans la loi n'est pas encore atteint, comme en témoignent les concentrations trop fortes d'ozone, de poussières fines, de dioxyde d'azote et de polluants cancérigènes, qui représentent un risque pour la santé, ou encore les apports d'azote trop élevés dans des écosystèmes sensibles. Il est donc indispensable de continuer d'appliquer une politique conséquente en matière de protection de l'air afin d'éliminer de façon durable les immissions excessives restantes.

Des mesures visant à réduire les émissions sont donc nécessaires. Il faut, en particulier, limiter davantage les rejets d'oxydes d'azote, d'ammoniac, de composés organiques volatils, de poussières fines respirables et de substances cancérigènes (p. ex. les suies de diesel, le benzopyrène ou le benzène). Les possibilités techniques doivent être exploitées pour toutes les sources de pollution. La réduction des émissions doit passer par l'utilisation optimale des possibilités techniques pour toutes les sources de pollution.

L'air est essentiel à notre survie et constitue notre principale ressource. En effet, un être humain respire chaque jour environ 15 000 litres d'air, soit une quinzaine de kilogrammes. Il n'en faut pas plus pour décider de s'engager dès aujourd'hui en faveur d'un air pur et sain.

Martin Schiess

Chef de la division Protection de l'air et produits chimiques
Office fédéral de l'environnement (OFEV)

1 La pollution de l'air en Suisse en 2018

La qualité de l'air en Suisse est déterminée au moyen de mesures réalisées par la Confédération, les cantons et quelques villes. Les données de toutes les stations de mesure peuvent être utilisées pour évaluer la qualité de l'air afin d'obtenir une vue d'ensemble de la pollution atmosphérique dans l'ensemble du pays.

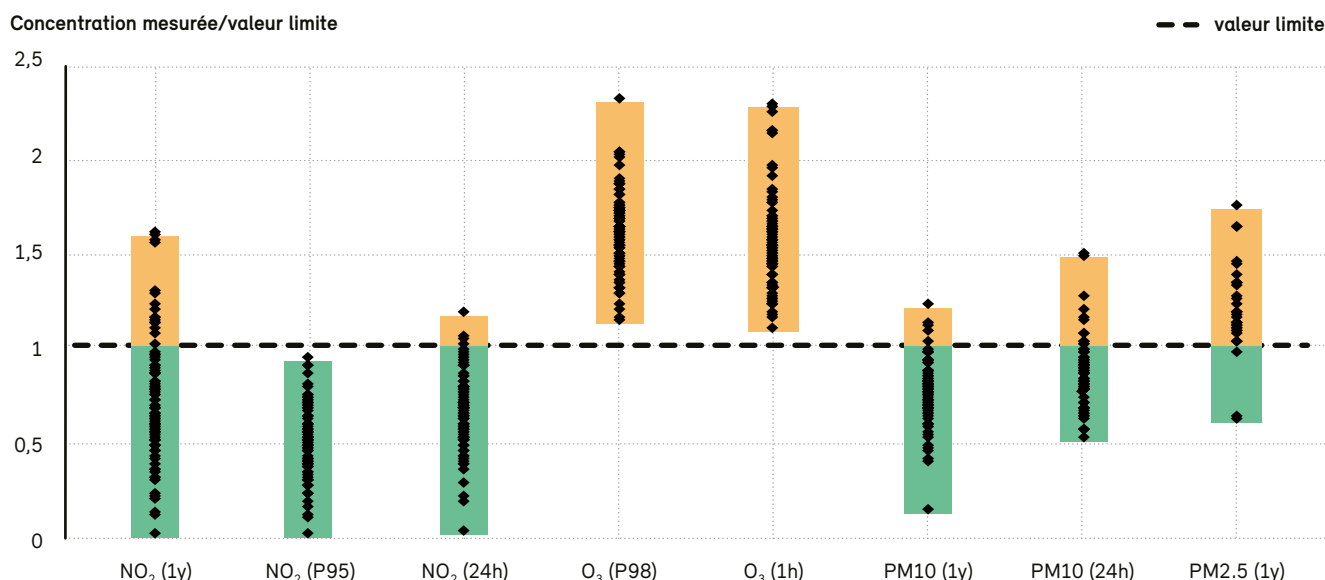
1.1 Comparaison avec les valeurs limites d'immission

La qualité de l'air en Suisse est évaluée par rapport aux valeurs limites d'immission fixées par l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair). Les valeurs limites d'immission en moyenne annuelle pour le dioxyde de soufre, les retombées de poussières, les métaux lourds dans les poussières fines et les dépôts de métaux lourds ainsi que les valeurs limites en moyenne journalière pour le monoxyde de carbone sont respectées dans presque toutes les stations de Suisse, même parfois très largement. Quelques charges élevées de ces substances

apparaissent encore à proximité immédiate de grandes installations industrielles, mais ce problème reste local. À preuve, la valeur limite d'immission pour les dépôts de zinc a été dépassée seulement en deux endroits proches d'une entreprise métallurgique en 2018. Les valeurs limites d'immission des poussières fines (PM10 et PM2,5), du dioxyde d'azote et de l'ozone, à l'inverse, sont partiellement dépassées, ce qui représente un problème d'hygiène de l'air en Suisse. La figure 1 indique les concentrations de ces trois polluants telles que relevées par les stations de mesure de la Confédération, des cantons et des villes, comparées aux valeurs limites d'immission. Le dioxyde d'azote a dépassé la valeur limite en moyenne annuelle sur plusieurs sites mais n'a que rarement dépassé la valeur limite en moyenne journalière. Les poussières fines PM10, quant à elles, dépassent la valeur limite en moyenne journalière en de nombreux endroits, alors que la valeur moyenne annuelle est la plupart du temps respectée. Enfin, les valeurs limites de l'ozone sont dépassées presque partout.

Fig. 1 : Comparaison de la pollution de l'air mesurée avec les valeurs limites d'immission pour l'année 2018

Quotient déduit de la concentration mesurée en 2018 et de la valeur limite d'immission pour les polluants atmosphériques, à partir des données des stations de mesure de la Confédération, des cantons et des villes. Les valeurs limites en moyenne journalière et horaire admettent un seul dépassement par an, ce qui explique qu'on utilise la deuxième plus grande valeur mesurée pour établir la comparaison avec la valeur limite. Polluants : dioxyde d'azote (NO₂), ozone (O₃), poussières fines (PM10 et PM2,5). Grandeurs clés : percentiles des moyennes semi-horaires (P95, P98), moyennes horaires (1h), moyennes journalières (24h) et moyennes annuelles (1y).



1.2 Distribution spatiale de la pollution atmosphérique

Les concentrations mesurées des polluants et les cartes modélisées ont permis d'interpoler la distribution spatiale de la pollution atmosphérique.

Dioxyde d'azote

La figure 2 montre la distribution spatiale des moyennes annuelles en 2018 pour le dioxyde d'azote. Comme la moyenne est calculée sur quelques cellules seulement de la grille des données, il n'est pas possible de représenter les pics proches des sources d'émission, telles les routes très fréquentées. Les valeurs limites d'immission dans les villes et les agglomérations ne sont plus dépassées qu'à proximité des axes routiers très fréquentés. A l'écart des axes routiers, les concentrations de NO_2 sont en général en-dessous des VLI. Dans les régions rurales – exception faite des corridors le long des autoroutes – les valeurs limites pour le dioxyde d'azote sont respectées.

Poussières fines

La figure 3 montre la distribution spatiale des moyennes annuelles en 2018 pour les poussières fines (PM_{10}). La concentration de poussières fines respirables avoisine la valeur limite d'immission dans les villes, mais se situe nettement en dessous à la campagne. Les concentrations les plus fortes sont mesurées au Tessin. Le contraste ville-campagne est moins prononcé pour les poussières fines que pour le dioxyde d'azote, et ce pour deux raisons : près de la moitié de la charge de PM_{10} est composée de particules fines secondaires (aérosols secondaires), qui ne se forment dans l'atmosphère qu'une fois loin des sources des précurseurs, ce qui explique l'homogénéité de leur distribution spatiale. Ces composants secondaires sont le sulfate issu du dioxyde de soufre, le nitrate issu des oxydes d'azote, l'ammonium issu de l'ammoniac et enfin les composants organiques des particules fines issus des composés organiques volatils. La seconde raison est que les poussières fines sont transportées sur de grandes distances.

Ozone

Durant les périodes où le smog estival recouvre toute la Suisse, les charges en ozone sont supérieures aux valeurs limites et les dépassent parfois même considérablement. Quant à l'évaluation des charges en ozone, elle se fait sur la base du percentile 98 des moyennes semi-horaires du mois d'été durant lequel la charge en ozone est la plus forte et pour lequel le percentile 98 ne doit pas dépasser $100 \mu\text{g}/\text{m}^3$. Ce percentile indique la concentration qui est dépassée pendant 15 heures en l'espace d'un mois. La valeur limite est nettement dépassée dans la majeure partie du pays (fig. 4). Le long des routes, les taux d'ozone sont parfois plus bas, car le monoxyde d'azote, qui a la propriété de réduire l'ozone en se transformant en dioxyde d'azote, est présent en grandes quantités. Ainsi, les stations de mesure au centre des villes, qui enregistrent les concentrations d'ozone les plus faibles, sont aussi celles qui recensent les taux les plus élevés de dioxyde d'azote.

Composés azotés

Outre les valeurs limites d'immission de l'OPair, les charges critiques des dépôts d'azote (critical loads) dans les écosystèmes sensibles doivent également être respectées. La CEE-ONU a défini ces charges critiques dans le cadre de la Convention de Genève sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance afin d'éviter l'acidification et l'eutrophisation. Afin de déterminer les dépôts d'azote, on mesure l'ammoniac et d'autres composés azotés et on procède à la modélisation des dépôts d'azote. Les dépôts d'azote sont encore trop importants dans une partie des écosystèmes naturels de Suisse. La biodiversité est donc menacée dans ces régions.

Fig. 2 : Carte des moyennes annuelles de dioxyde d'azote pour l'année 2018 (valeur limite 30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$)

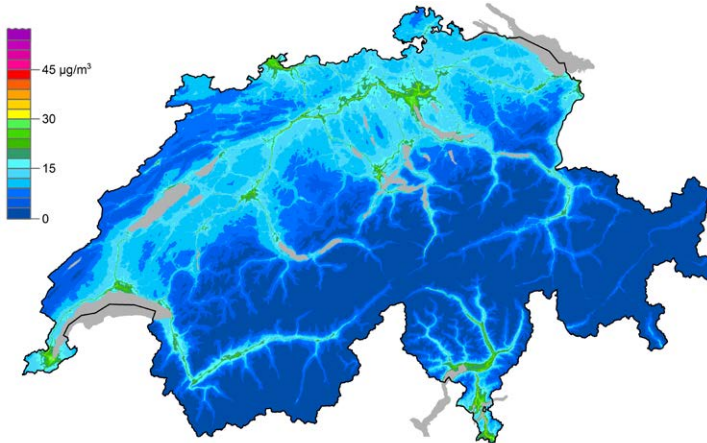


Fig. 3 : Carte des moyennes annuelles de poussières fines (PM10) pour l'année 2018 (valeur limite 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$)

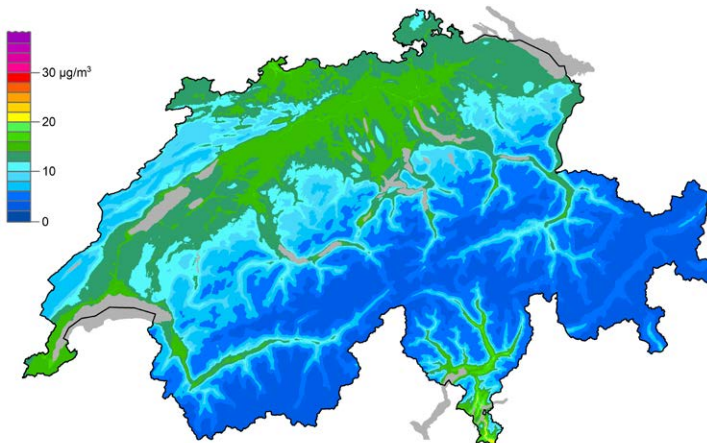
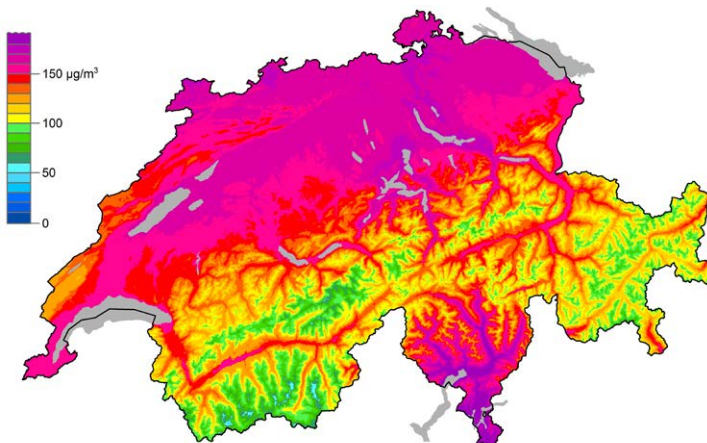


Fig. 4 : Carte des percentiles 98 mensuels les plus élevés pour l'ozone en 2018 (valeur limite 100 $\mu\text{g}/\text{m}^3$)



2 Pollution atmosphérique aux stations NABEL en 2018

Le réseau NABEL mesure la pollution de l'air en Suisse en 16 emplacements. Les stations mesurent la charge en des endroits caractéristiques (p. ex. routes du centre-ville, zones d'habitation, stations rurales). Une description détaillée des stations NABEL figure en annexe.

2.1 Comparaison avec les valeurs limites d'immission

Le tableau 1 présente la comparaison d'une sélection de valeurs mesurées par le réseau NABEL en 2018 avec les valeurs limites d'immission de l'OPair. Les dépassements des valeurs limites du dioxyde d'azote, de l'ozone et des poussières fines ressortent aussi bien des stations NABEL que de la récapitulation de toutes les stations de mesure suisses. Aucune des stations NABEL ne se trouve à proximité immédiate d'une grande installation industrielle, si bien qu'il n'a été mesuré aucune forte pollution due au dioxyde de soufre ou aux métaux lourds, comme on en constate à certaines stations de mesure cantonales.

Les valeurs limites d'ozone sont dépassées à toutes les stations NABEL et les plus fortes charges sont mesurées au Tessin, aux stations de Lugano et de Magadino plus précisément. C'est le Tessin qui a également enregistré la moyenne horaire la plus élevée, à savoir $233 \mu\text{g}/\text{m}^3$, alors que le pic relevé au nord des Alpes était de $195 \mu\text{g}/\text{m}^3$. La valeur limite en moyenne annuelle pour les $\text{PM}_{2,5}$ est dépassée sur plusieurs sites du réseau NABEL. La valeur limite en moyenne journalière pour les PM_{10} est encore dépassée pendant plusieurs jours aux stations urbaines du réseau NABEL ainsi qu'au Tessin. Les valeurs limites pour le dioxyde d'azote sont dépassées le long des routes urbaines et des autoroutes très fréquentées. Les valeurs limites de l'OPair pour d'autres polluants sont respectées à toutes les stations NABEL. À preuve, les valeurs mesurées pour le dioxyde de soufre, le monoxyde de carbone et les métaux lourds sont nettement en dessous des valeurs limites d'immission.

Tab. 1 : Valeurs mesurées aux stations NABEL pour l'année 2018

Polluants : dioxyde de soufre (SO₂), dioxyde d'azote (NO₂), ozone (O₃), poussières fines (PM10 et PM2,5). Paramètres statistiques : moyenne annuelle (m.a.), nombre de moyennes journalières supérieures à la valeur limite d'immission (j>VLI), nombre de moyennes horaires supérieures à la valeur limite d'immission (h>VLI), percentile 98 mensuel le plus élevé de la moyenne semi-horaire (P98).

Les dépassements des valeurs limites d'immission sont indiqués en gras.

* défectuosité de l'appareil de mesure

Type de site	Station	SO ₂ m.a. µg/m ³	NO ₂ m.a. µg/m ³	NO ₂ j>VLI	O ₃ P98 µg/m ³	O ₃ h>VLI	PM10 m.a. µg/m ³	PM10 j>VLI	PM2,5 m.a. µg/m ³
Urbain, trafic	BER	–	36	1	144	125	21	6	14,2
	LAU	–	33	0	146	129	16	0	–
Urbain	LUG	1,4	25	0	195	799	17	8	12,3
	ZUE	1,0	25	0	169	509	16	3	11,4
Suburbain	BAS	1,3	17	0	176	503	14	3	10,8
	DUE	0,9	23	0	169	499	15	2	10,7
Rural, autoroute	HAE	0,5	34	0	159	299	16	2	11,2
	SIO	–	31	0	135	193	16	1	–
Rural, altitude < 1000 m	MAG	1,2	16	0	181	566	16	3	11,0
	PAY	0,3	12	0	159	412	13	0	9,4
	TAE	–	12	0	166	481	13	1	–
	BRM	–	9,6	0	165	796	11	0	–
Rural, altitude > 1000 m	CHA	–	5,8	0	168	853	7,5	0	–
	RIG	0,3	6,1	0	168	890	8,5	0	6,1
	DAV	–	3,4	0	120	22	*	*	*
Haute montagne	JUN	0,02	0,2	0	128	48	2,6	0	–
Valeur limite d'immission		30	30	1	100	1	20	3	10

3 Particularités de l'année 2018

Les mesures de polluants atmosphériques peuvent être fortement influencées par des émissions locales de courte durée ou en fonction des conditions météorologiques.

La Suisse a enregistré en 2018 le troisième été le plus chaud depuis le début des mesures en 1864. En moyenne sur l'ensemble du pays la température de l'été fut 2°C au-dessus de la moyenne 1981-2010. Seuls les étés 2015, avec un dépassement de la moyenne de 2,3°C, et le fameux été caniculaire 2003, avec un dépassement de la moyenne de 3,6°C, furent plus chauds que 2018. De plus les trois mois de l'été 2018 ont été particulièrement ensoleillés.

L'ozone se forme sous l'action du rayonnement solaire dans les couches proches du sol de la troposphère à partir des polluants précurseurs (essentiellement le NO₂ et les COV). C'est lors des journées sans vent avec des températures élevées et un fort ensoleillement que les concentrations d'ozone les plus élevées sont enregistrées. Des concentrations nettement plus élevées que la moyenne depuis 1991 furent mesurées aux stations NABEL en 2018 (cf. fig. 5). Des concentrations encore plus élevées avaient été mesurées au cours du fameux été 2003.

En moyenne, d'avril à septembre, les concentrations furent d'environ 5 µg/m³ plus élevées que la moyenne pluriannuelle. En 2003, cette moyenne fut même de 14 µg/m³ au-dessus de la moyenne.

Les concentrations de précurseurs ont fortement diminué au cours des 30 dernières années. En conséquence, pour des conditions météorologiques similaires, la quantité d'ozone formée par molécules de précurseurs est moins importante que par le passé (cf. Fig. 6). Ainsi des concentrations maximales au-dessus de 200 µg/m³ ont été mesurées en 2003 alors qu'en 2018 aucune moyenne horaire au-dessus de 200 µg/m³ n'a été enregistrée.

Fig. 6 : Concentrations d'ozone en fonction de la température
Les médianes des données d'ozone mesurées entre 12h et 20h sont représentées en fonction des classes de température au cours des mois de juin à août. Les données des stations NABEL de Payerne et Tänikon ont été évaluées.

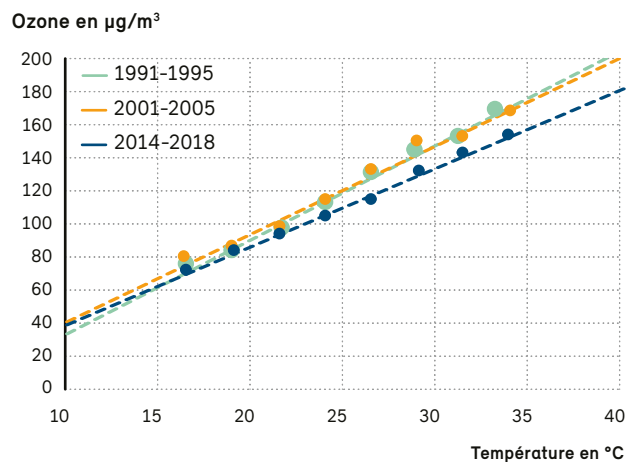
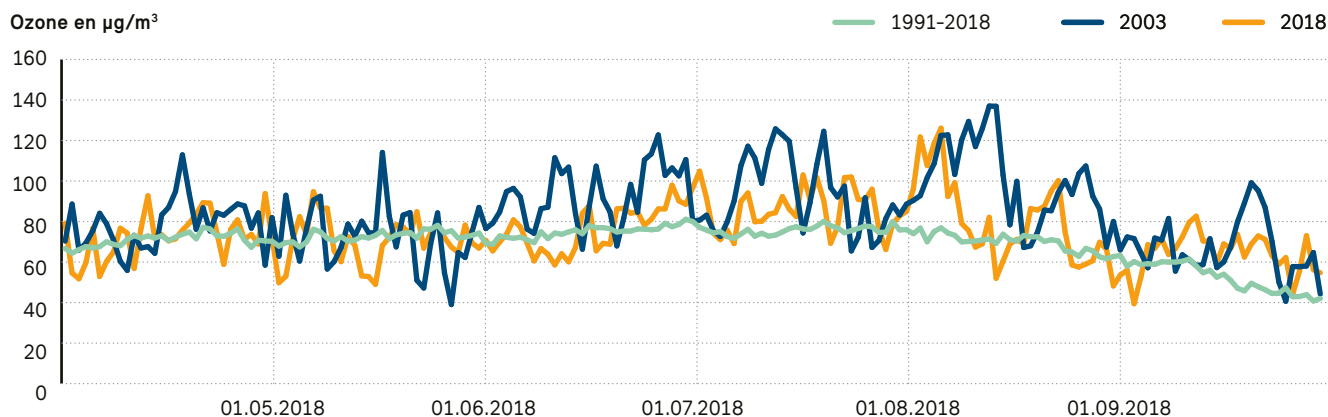


Fig. 5 : Moyennes journalières des concentrations d'ozone mesurées à la station NABEL de Payerne
Évolution des concentrations au cours des mois d'été en 2018 et 2003 par rapport à la moyenne pluriannuelle de 1991 à 2018



4 Évolution et conséquences

Les stations NABEL assurent un suivi de la charge des polluants atmosphériques depuis plusieurs dizaines d'années. Elles ont noté une nette diminution de cette charge pour la plupart des polluants. Comme les polluants atmosphériques peuvent porter atteinte non seulement à la santé humaine, mais aussi à la végétation et aux matériaux, l'amélioration de la qualité de l'air ne peut être qualifiée que de positive.

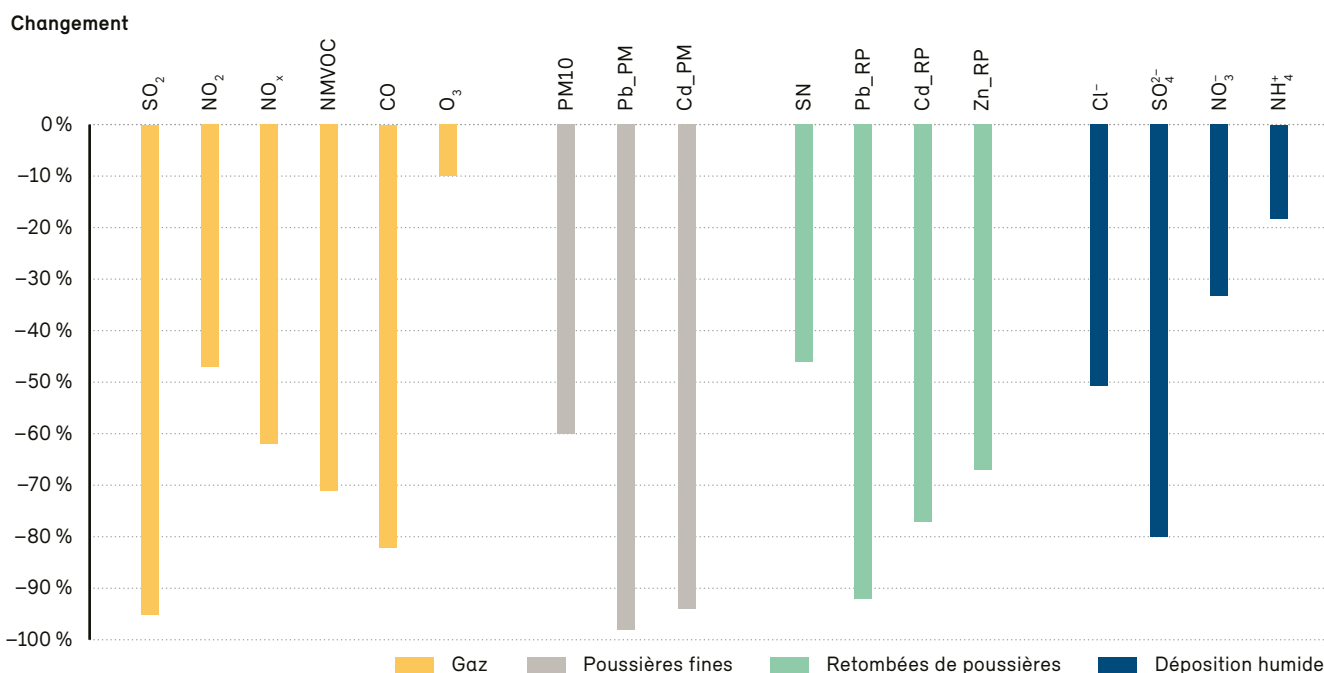
4.1 Évolution de la pollution atmosphérique

La figure 7 présente une vue d'ensemble de l'évolution moyenne de la pollution atmosphérique enregistrée aux stations NABEL depuis 1988. Tous les polluants affichent une diminution. Les gaz émis directement comme le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, les composés organiques volatils et le monoxyde de carbone montrent

une diminution sensible des concentrations au cours des dernières décennies. Les substances qui se forment dans l'atmosphère par processus chimiques, comme le dioxyde d'azote et l'ozone, ont cependant moins diminué que leurs précurseurs, ce qui peut s'expliquer par la complexité des réactions chimiques dans l'atmosphère. Ainsi, pour l'ozone, les valeurs des pics ont certes baissé, mais la charge moyenne est restée stable. La figure 7 montre aussi que les concentrations de poussières fines et de métaux lourds qu'elles contiennent ont également nettement diminué depuis la fin des années 1980. Aujourd'hui, les poussières fines contiennent près de 50 fois moins de plomb qu'il y a 30 ans. Les retombées de poussières et les dépôts de métaux lourds sont aussi en baisse. La teneur en sulfate des précipitations a aussi sensiblement régressé, tandis que la baisse du nitrate et de l'ammonium, deux composés azotés réactifs, est bien moins marquée.

Fig. 7 : Changement de la pollution atmosphérique entre 1988 et 2018

Les données des stations NABEL (à l'exception de celles de Davos et du Jungfrauoch) avec des séries de mesures continues ont été moyennées et la baisse a été déterminée par adaptation d'un modèle exponentiel. Polluants : dioxyde de soufre (SO₂), monoxyde de carbone (CO), dioxyde d'azote (NO₂), oxydes d'azote (NO_x), composés organiques volatils non méthaniques (COVNM), monoxyde de carbone (CO), ozone (O₃), poussières fines (PM10), plomb dans les PM10 (Pb_PM10), cadmium dans les PM10 (Cd_PM10), retombées de poussières (RP), plomb dans les RP (Pb_RP), cadmium dans les RP (Cd_RP), chlorure dans les précipitations (Cl⁻), sulfate dans les précipitations (SO₄²⁻), nitrate dans les précipitations (NO₃⁻), ammonium dans les précipitations (NH₄⁺).



4.2 Conséquences de la pollution atmosphérique

Il est prouvé que la pollution de l'air est une cause de maladies et de décès prématurés. Chez l'homme, les polluants atmosphériques peuvent provoquer des effets tant aigus que chroniques. Les différents organes sont plus ou moins sensibles aux divers polluants. Ainsi, les voies respiratoires sont affectées par les PM10, le dioxyde d'azote, l'ozone et le dioxyde de soufre ; le système cardiovasculaire par les PM2,5, les particules ultrafines, le dioxyde d'azote et le monoxyde de carbone ; le système nerveux et le sang par le plomb ; les reins par le plomb et le cadmium.

Les PM10, les PM2,5 et la suie se sont révélées être de bons indicateurs de la charge polluante pertinente en termes de santé. Plus les particules sont fines, plus elles peuvent pénétrer profondément dans les bronches, altérer la ventilation pulmonaire et provoquer des réactions inflammatoires. Des études américaines démontrent que la réduction de la charge en poussières fines (PM2,5) dans les années 1980 et 1990 a probablement contribué à quelque 15 % de l'allongement de l'espérance de vie observé.

Le dioxyde d'azote cause des inflammations des voies respiratoires et renforce l'action irritante des allergènes. Lors de pics de concentration de NO₂ dans l'air, on constate un nombre accru de décès et d'hospitalisations pour affection des voies respiratoires ainsi qu'un nombre accru de troubles du rythme cardiaque.

L'ozone provoque surtout des effets aigus, à savoir – selon la concentration et la durée de l'exposition – des irritations des yeux, du nez, de la gorge et des voies respiratoires, un serrement et une pression sur la poitrine ainsi que de la toux. En outre, les fonctions pulmonaires et la performance physique diminuent. En cas de concentrations élevées, on peut observer une mortalité accrue.

Les particules de suie du diesel, le benzène, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) ainsi que le cadmium et l'amiante font partie des polluants atmosphériques cancérigènes. Ils sont toxiques pour l'homme à partir de doses infimes puisqu'il n'y a pas de seuil de non-toxicité. Dans les villes et les agglomérations, ce sont les particules de suie du diesel qui contribuent le plus au risque de cancer dû aux polluants atmosphériques.

Une étude de l'Office fédéral du développement territorial (Effets externes des transports en 2015, Ecoplan/Infras, 2019) a permis de quantifier les effets de la pollution atmosphérique sur la santé humaine en Suisse et d'en évaluer les coûts macroéconomiques à plus de six milliards de francs.

Des études menées dans le cadre de SAPALDIA et de SCARPOL ont montré que la santé des adultes et des enfants s'améliore rapidement lorsque la pollution de l'air diminue. Les mesures prises pour améliorer la qualité de l'air ont donc un impact positif mesurable sur la santé de la population.

La charge estivale en ozone cause périodiquement des dommages visibles aux arbres feuillus, aux arbustes et aux cultures. Une charge en ozone persistante peut porter atteinte à la croissance et à la vitalité d'espèces de plantes sensibles. Il est prouvé que la pollution par l'ozone entraîne des baisses de rendement pour l'agriculture. Les pertes de récolte se situent entre 5 et 15 % en fonction de la région et de la culture. La pollution de l'air représente une charge anthropique supplémentaire pour les forêts. Elle constitue l'un des facteurs déterminants de l'affaiblissement et de la déstabilisation de l'écosystème forestier. En plus des conséquences directes des polluants gazeux, l'ozone en particulier, les apports d'acides et de composés azotés dans le sol portent atteinte à l'équilibre naturel de la forêt de diverses manières et représentent un risque considérable à moyen terme. Des apports excessifs d'azote nuisent également aux écosystèmes proches de l'état naturel tels que les prairies naturelles et les pelouses sèches riches en espèces, les pâturages alpestres ainsi que les hauts-marais et les bas-marais.

Les dégâts aux bâtiments sont causés principalement par des acides (produits à partir de dioxyde d'azote et de dioxyde de soufre) et l'ammoniac, transportés sous forme gazeuse, par des particules de poussières ou par la pluie. La suie salit les surfaces extérieures. Les matériaux organiques, comme les peintures, les vernis, le caoutchouc, les plastiques ou les fibres textiles, peuvent être attaqués par des oxydants photochimiques comme l'ozone, qui les rongent et finissent par les détruire. La pollution de l'air est notamment responsable de dégâts irréversibles à des monuments historiques.

5 Polluants atmosphériques

5.1 Poussières fines et composition

Poussières fines : PM10 et PM2,5

Les polluants atmosphériques sous forme de particules existent dans des tailles très différentes. TSP dénote la totalité des particules en suspension, PM10 les particules d'un diamètre inférieur à 10 µm et PM2,5 les particules d'un diamètre inférieur à 2,5 µm. Du point de vue de l'hygiène de l'air, on s'intéresse plus particulièrement aux poussières fines respirables, mais on mesure également les particules de sédiment à gros grains, en tant que retombées de poussières. La composition des poussières est très variable. Elles peuvent contenir de nombreux composés inorganiques (p.ex. métaux lourds, sulfates, nitrates) ou organiques (p.ex. hydrocarbures aromatiques polycycliques). On classe aussi parmi les poussières les particules de suie, composées essentiellement de carbone.

Les poussières présentes dans l'atmosphère sont émises par diverses sources : trafic motorisé, chauffages et industrie, mais aussi sources naturelles (p.ex. pollens, poussières au sol soulevées par le vent). Les particules les

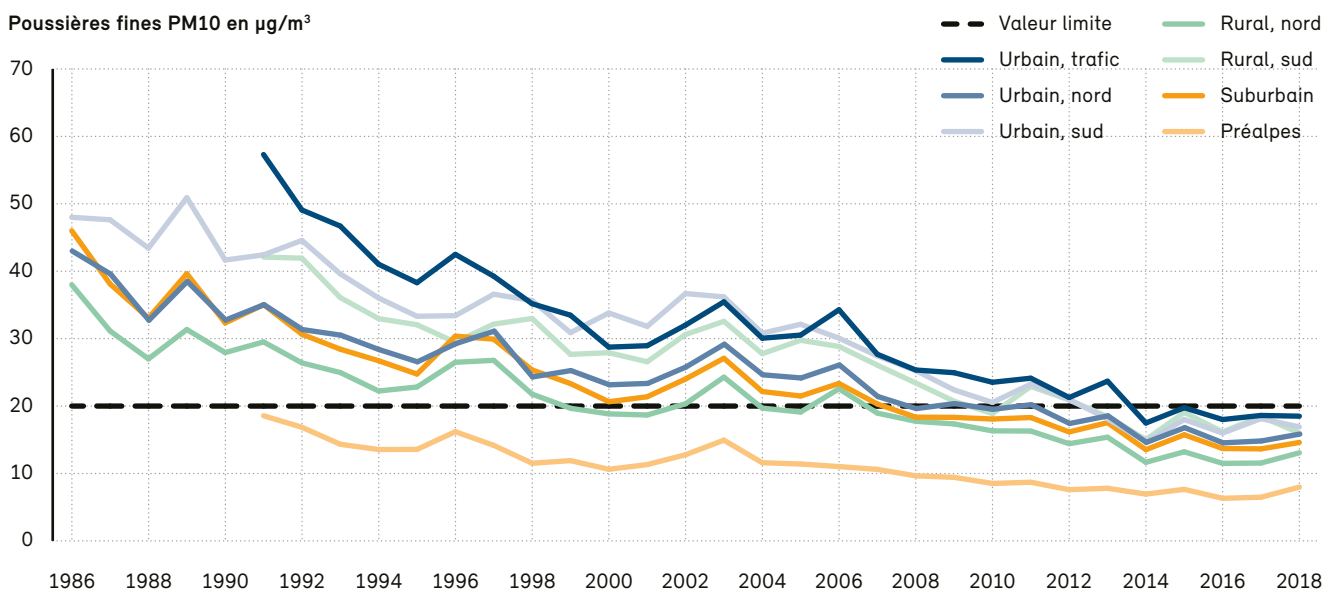
plus fines, y compris celles qui peuvent pénétrer dans les poumons, sont recensées comme poussières en suspension (PM10). Celles-ci peuvent être émises directement sous la forme de particules (émissions primaires), mais elles peuvent aussi être constituées d'éléments secondaires issus de la transformation physique ou chimique de gaz précurseurs dans l'atmosphère.

La figure 8 présente les moyennes annuelles de PM10. Avant 1997, il s'agit de valeurs calculées à partir des TSP et, à partir de 1997, de valeurs mesurées. La charge en PM10 a diminué depuis 1991. Ce recul est à imputer, d'une part, à la diminution des particules secondaires (le sulfate en particulier) et, d'autre part, à la baisse des émissions de particules primaires. Durant les années 2003 et 2006, des phases d'inversions fréquentes au nord des Alpes ont provoqué des charges en PM10 plus élevées en hiver.

La figure 9 affiche les moyennes annuelles de PM2,5 enregistrées aux stations NABEL. Depuis 1998, les charges en PM2,5 ont diminué de 40 % et se situent au-

Fig. 8 : Moyennes annuelles des poussières fines (PM10)

Les concentrations mesurées dans les différentes stations NABEL sont regroupées en ensembles de charges polluantes similaires. Les valeurs d'avant 1997 ont été calculées à partir de mesures des TSP.



aujourd'hui entre 10 et 14 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ dans les zones habitées. La figure 10 montre le rapport entre les $\text{PM}_{2,5}$ et les PM_{10} , les premières comptant pour environ 75 % pour la plupart des sites du Plateau. Seule la station exposée au trafic dans un canyon urbain a révélé des rapports plus faibles. En effet, la charge des poussières fines y est accrue en raison du nombre important de particules grossières dégagées par l'abrasion et de l'effet de tourbillonnement.

Composants des PM_{10}

En Suisse, les poussières fines mesurées dans l'air contiennent une multitude de composants chimiques différents. Les métaux lourds, la suie ainsi que certains hydrocarbures aromatiques polycycliques tels que le benzo(a)pyrène sont, entre autres, considérés comme particulièrement dangereux pour la santé.

Fig. 9 : Moyennes annuelles des poussières fines ($\text{PM}_{2,5}$)

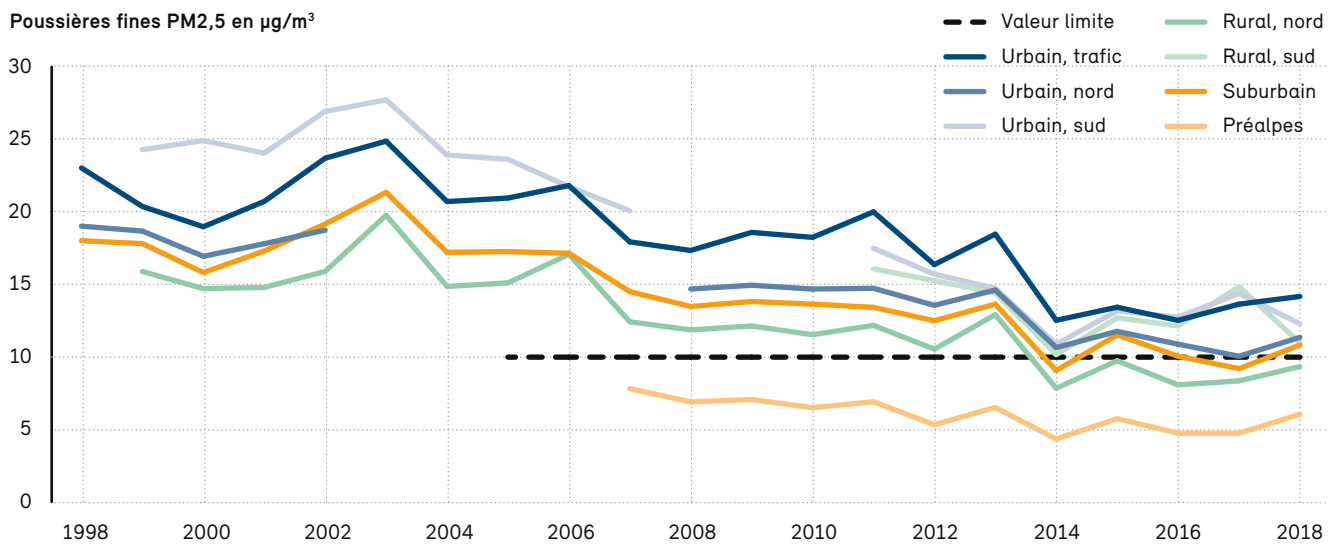
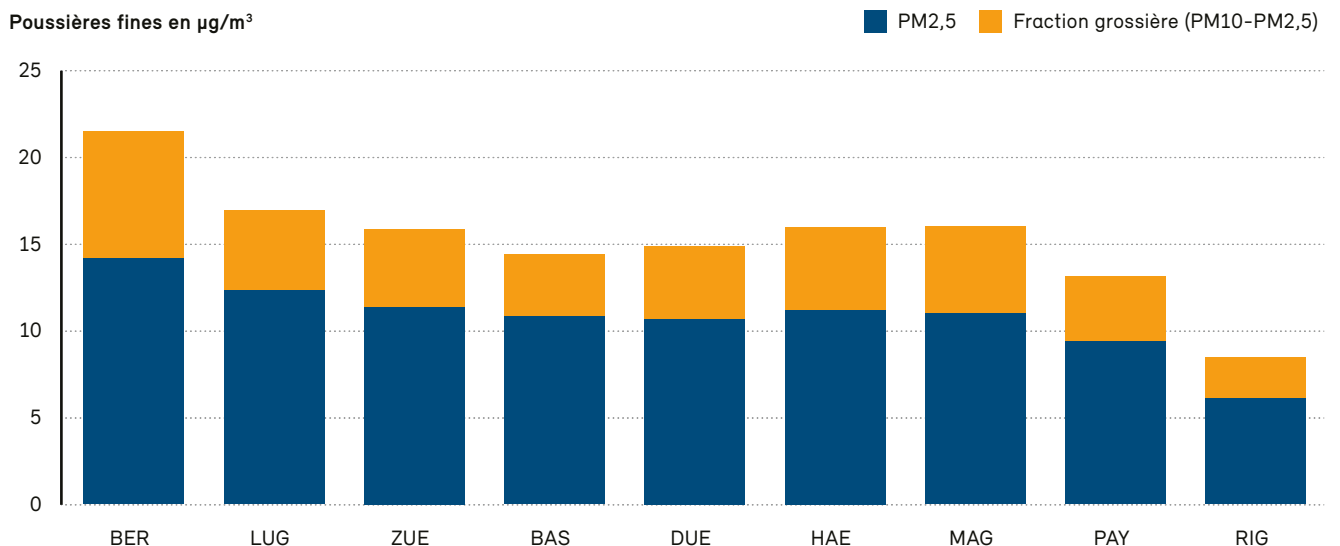


Fig. 10 : Concentrations de $\text{PM}_{2,5}$ et fraction grossière en 2018

Neuf stations NABEL mesurent aussi la fraction de poussières fines $\text{PM}_{2,5}$. D'autres indications sur les différentes stations figurent au tableau 2 en annexe.



Suie

La figure 11 illustre l'évolution de la charge en suie durant ces dernières années. La teneur en suie est nettement plus élevée le long des routes fortement fréquentées qu'en milieu urbain ou suburbain. De plus, le long des routes fortement fréquentées, la suie constitue une part (env. 8%) de la concentration massique des PM_{2,5} considérablement plus grande que dans les zones qui ne sont pas directement exposées au trafic, où cette part est de 5%.

Benzo(a)pyrène

Les stations NABEL ont enregistré une diminution de la concentration de benzo(a)pyrène depuis 2006. Ces dernières années, cette concentration se situait, dans l'ensemble des stations prises en considération, en dessous de la valeur cible européenne de 1 ng/m³. Les plus fortes charges de benzo(a)pyrène ont été mesurées dans des régions rurales du sud des Alpes (Magadino-Cadenazzo 0,28 ng/m³). Des concentrations encore plus élevées ont été relevées dans des villages où le chauffage au bois était très répandu.

Métaux lourds

La teneur en métaux lourds des poussières fines PM₁₀ est en dessous de la valeur limite d'immission à toutes les stations NABEL. De même, les valeurs limites d'immission pour les retombées totales de métaux lourds aux stations NABEL sont respectées depuis des années.

Poussières ultrafines

Les poussières ultrafines (inférieures à 0,1 micromètre) peuvent pénétrer profondément dans les poumons et traverser la barrière air-tissu pour aboutir dans la circulation sanguine où elles provoquent des inflammations. Sur certains sites NABEL, les concentrations en nombre de poussières ultrafines sont mesurées depuis 2005. (fig. 12). Tout comme pour les PM₁₀ (fig. 8) et le NO₂ (fig. 15), les concentrations les plus élevées sont mesurées à proximité des axes routiers.

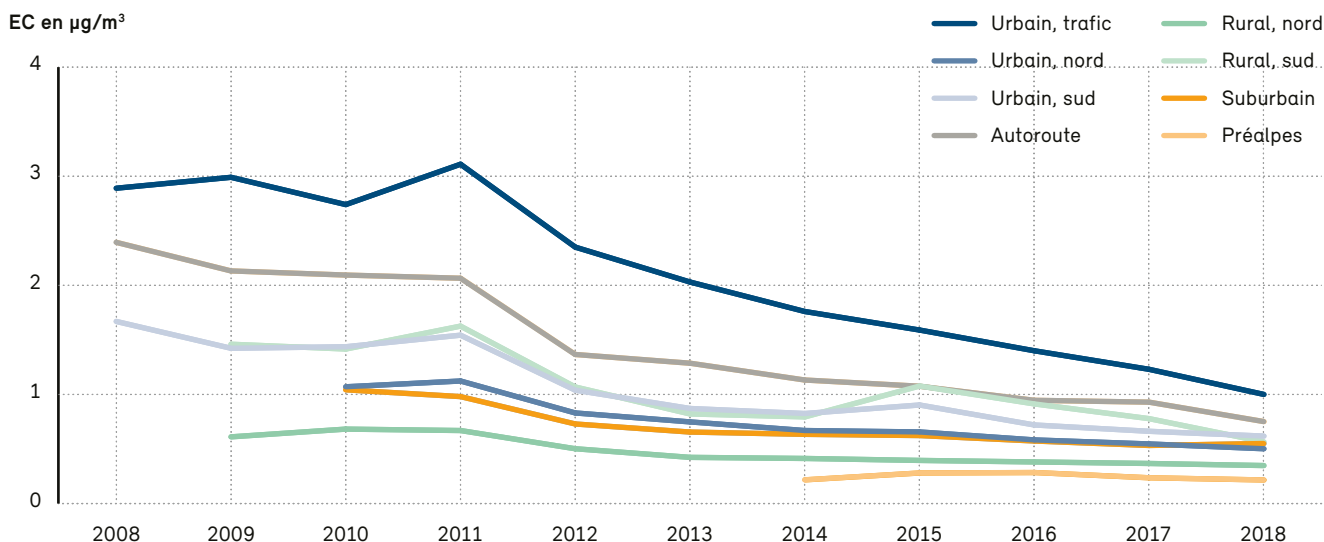
5.2 Ozone

L'ozone est un gaz incolore, à l'odeur légèrement piquante et faiblement soluble dans l'eau. Il est l'un des principaux gaz présents à l'état de trace dans l'atmosphère terrestre. En rapport avec les atteintes à l'environnement dues à l'homme, cette substance joue un rôle triple.

Par «trou d'ozone», on entend la dégradation de la couche d'ozone dans les couches les plus élevées de l'atmosphère (stratosphère : 10 à 50 km d'altitude). Cette couche d'ozone protège les êtres humains et les écosystèmes d'un rayonnement UV trop intense.

Il y a d'autre part un problème très différent, celui des concentrations trop élevées d'ozone près du sol. Cet

Fig. 11 : Moyennes annuelles de suie (EC = elemental carbon)



ozone-là est indésirable, car son agressivité et sa toxicité peuvent porter directement atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement. L'ozone anthropique présent dans les couches d'air proches du sol n'est pas directement émis sous cette forme. Il est synthétisé dans l'atmosphère au cours de réactions photochimiques subies par des polluants dits précurseurs, en l'occurrence les oxydes d'azote et les composés organiques volatils. Les taux excessifs d'ozone à proximité du sol sont la conséquence surtout des émissions anthropiques d'oxydes d'azote et de composés organiques volatils.

En plus des rayons UV, l'ozone absorbe également les rayons infrarouges. Présent à l'état de trace dans la stratosphère et dans la troposphère, il fait ainsi partie des gaz qui influencent le climat. Toutefois, sa durée de vie est relativement courte.

L'ozone est l'un des oxydants et des gaz irritants les plus puissants. Ces propriétés lui valent d'être particulièrement nocif pour les tissus humains, animaux et végétaux ainsi que pour les matériaux. Chez l'homme, l'ozone s'attaque surtout aux voies respiratoires et aux tissus pulmonaires.

Fig. 12: Moyennes annuelles des concentrations en nombre de poussières ultrafines

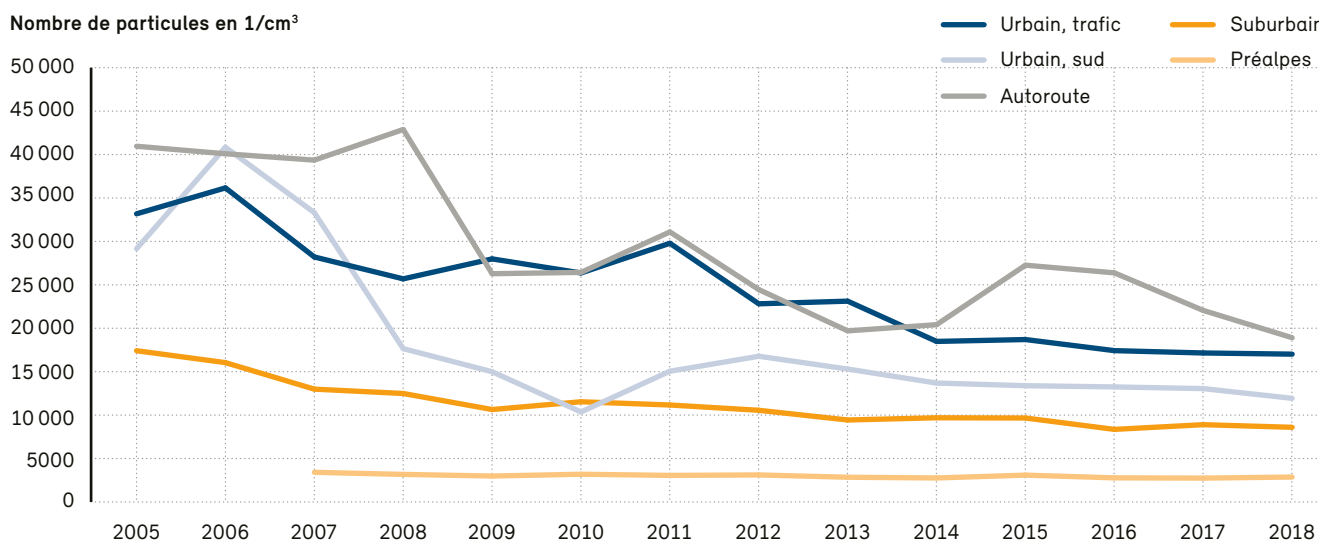
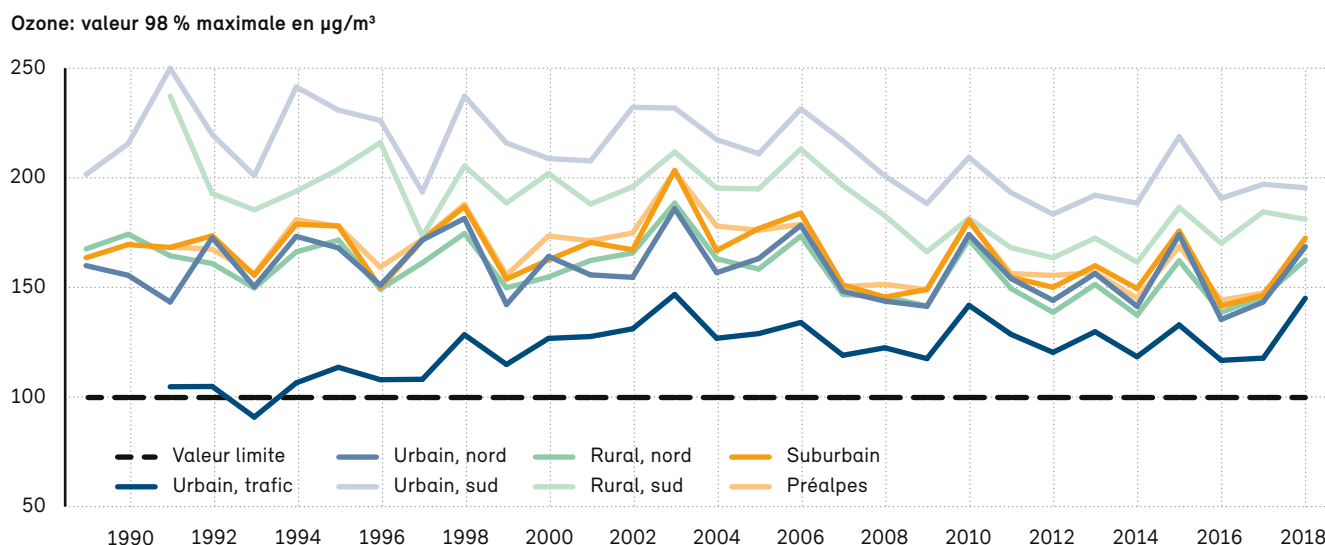


Fig. 13: Percentile 98 mensuel le plus élevé des moyennes semi-horaires pour l'ozone



La figure 13 dessine l'évolution de la charge d'ozone avec le percentile 98 mensuel le plus élevé de la moyenne semi-horaire. La plupart des stations ont enregistré une baisse de cette valeur, à l'exception des sites directement influencés par le trafic, où autrefois il était émis plus de monoxyde d'azote, qui détruit l'ozone. L'ozone suit un parcours annuel typique qui est fondamentalement différent de celui de la plupart des polluants. Les concentrations mesurées en été sont sensiblement plus élevées qu'en hiver. La représentation des percentiles 98 mensuels (fig. 14) montre que les valeurs les plus élevées apparaissent en été, car le fort rayonnement du soleil favorise la formation d'ozone.

5.3 Composés azotés

Les principaux composés d'azote intéressants du point de vue de la protection de l'air sont le monoxyde d'azote et le dioxyde d'azote. La somme de ces deux substances est désignée par oxydes d'azote. Le monoxyde d'azote est un gaz incolore et inodore, tandis que le dioxyde d'azote présente une teinte brun-rouge; lorsqu'il est concentré, son odeur est piquante et il est irritant. En outre, les oxydes d'azote jouent un rôle dans la formation du nitrate, qui contribue à la charge en poussières fines.

Les émissions d'oxydes d'azote sont formées lors de la combustion de carburants et de combustibles fossiles, surtout lorsque la température de combustion est élevée; les molécules sont synthétisées à partir de l'azote et de l'oxygène atmosphériques et lors de la combustion des composés azotés contenus dans la biomasse. En fait, la majeure partie des oxydes d'azote sont émis sous forme de monoxyde, qui, une fois dans l'air, se transforme assez rapidement en dioxyde d'azote, plus toxique.

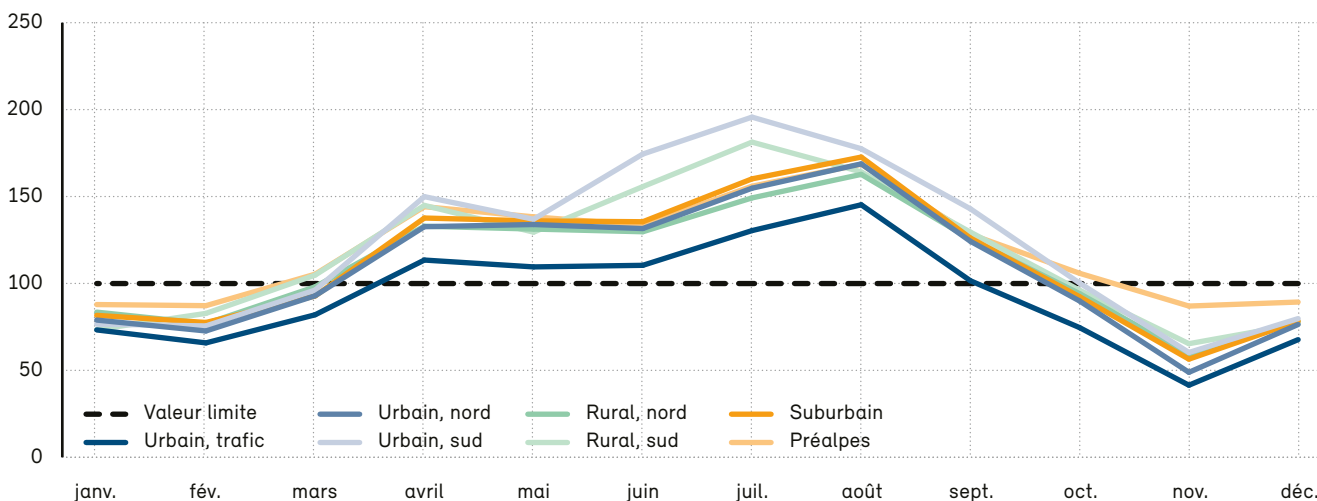
C'est surtout le dioxyde d'azote qui produit des effets nuisibles pour l'homme. Il favorise, conjointement avec d'autres gaz irritants, les affections des voies respiratoires, surtout chez les enfants. En outre, les oxydes d'azote sont des précurseurs de l'ozone troposphérique et des poussières fines. Ils contribuent, avec l'ammoniac, à la surfumure des écosystèmes.

Dioxyde d'azote

L'évolution de la charge de dioxyde d'azote est représentée à la figure 15. La concentration de dioxyde d'azote a diminué à toutes les stations au cours des dix dernières années. La valeur limite annuelle est respectée sauf sur les sites à fort trafic.

Fig. 14 : Percentiles 98 mensuels des moyennes semi-horaires pour l'ozone en 2018

Ozone: valeurs mensuelles 98 % en µg/m³



Ammoniac

L'ammoniac est issu en majeure partie de l'élevage de bétail. Il est mesuré à trois stations NABEL avec une haute résolution temporelle. Des mesures à exposition moyenne sur plusieurs semaines sont effectuées sur d'autres sites à l'aide de capteurs passifs. La teneur en ammoniac mesurée dans les trois stations est élevée (fig. 16) par rapport aux niveaux critiques recommandés par la convention sur la pollution atmosphérique transfrontière (moyenne annuelle selon le type de végétation

entre 1 et 3 µg/m³ d'ammoniac). Les pics les plus élevés sont relevés pendant les périodes d'épandage de lisier.

5.4 Polluants dans les précipitations

Les polluants primaires émis dans l'air, de même que les polluants secondaires issus de la transformation de ces substances, sont éliminés de l'atmosphère par une série de processus. Les dépôts humides représentent un pro-

Fig. 15 : Moyennes annuelles de dioxyde d'azote

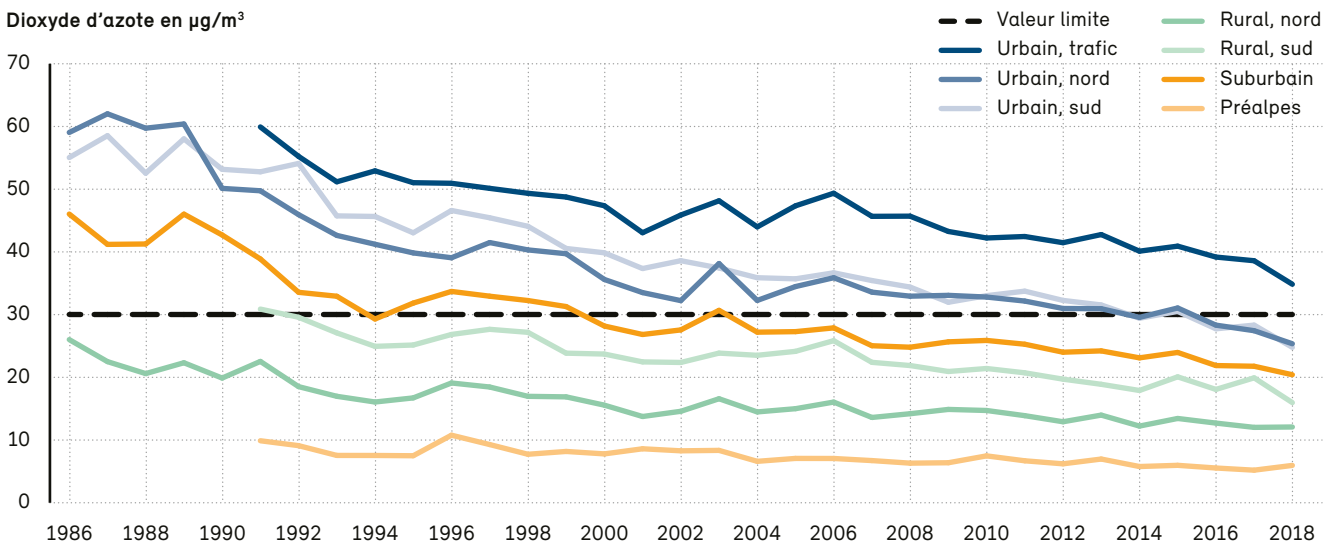
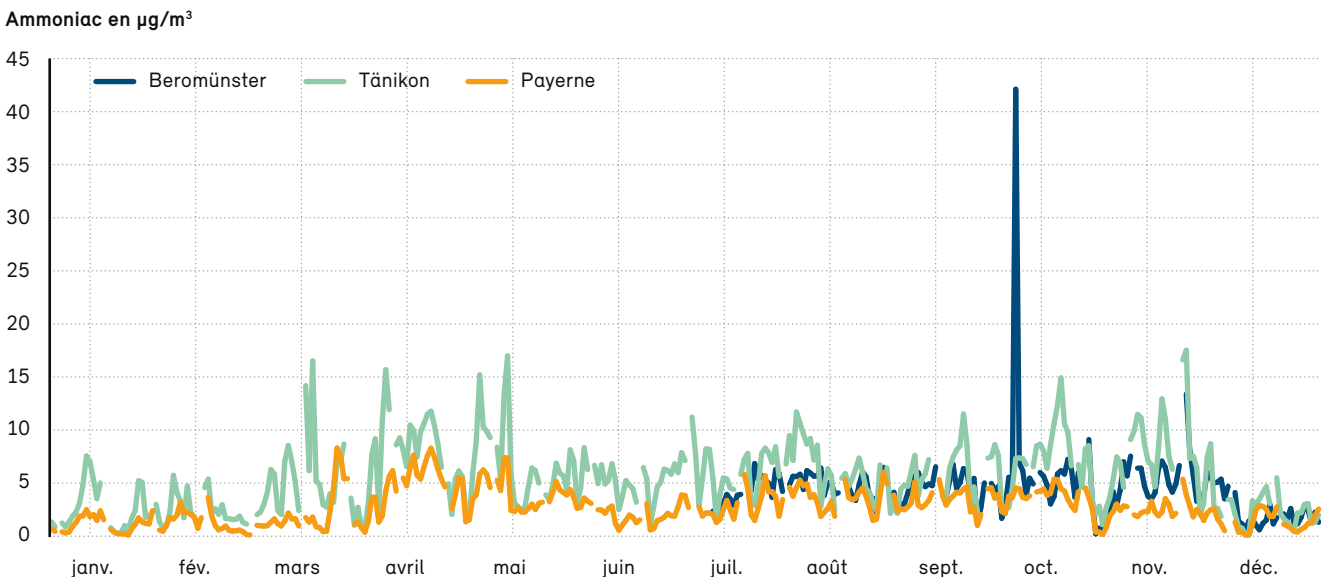


Fig. 16 : Moyennes journalières d'ammoniac en 2018

L'ammoniac est mesuré en continue à trois stations NABEL rurales.



cessus d'élimination important. Cependant, les polluants parviennent également dans le sol par un processus de dépôt sec (sédimentation de particules, dépôts de gaz) et d'interception (dépôt inerte de gouttelettes d'eau et de particules sur la surface de la végétation, appelé également «dépôt occulte»). L'importance relative des différents processus de dépôt dépend de plusieurs facteurs, des composants considérés, des facteurs météorologiques, chimio-atmosphériques et topographiques, ainsi que de la nature de la surface de dépôt (p.ex. la végétation). L'analyse des eaux de pluie permet d'obtenir des informations sur une partie des polluants atmosphériques qui parviennent dans le sol et dans les eaux. À ce sujet, l'apport direct et indirect d'acides, responsable de l'acidification, et l'apport de substances azotées, responsable de l'eutrophisation des écosystèmes sensibles, jouent un rôle particulièrement important.

Le pH est une mesure de la concentration des ions hydrogène (H+) et indique l'acidité de la pluie. Plus le pH est bas, plus la pluie est acide. La valeur du pH résulte de la réaction des composés acides et basiques absorbés par la pluie. Elle a fortement augmenté ces dernières décennies, ce qui signifie que les eaux de pluie sont aujourd'hui moins acides que dans les années 1980 (fig. 17). Ce phénomène résulte notamment de la baisse de la charge de sulfate (fig. 18), qui reflète la forte diminution de la charge de dioxyde de soufre. Les concentrations annuelles d'azote réactif sous forme de nitrate et d'ammonium dans les précipitations n'ont que peu diminué au cours des dernières décennies (fig. 19 et 20).

Fig. 17 : Acidité des précipitations (valeur du pH)

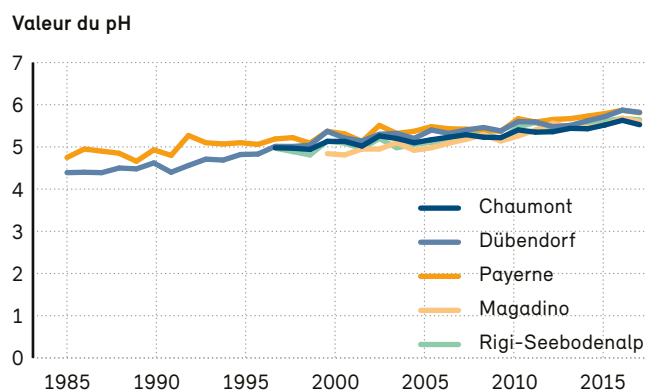


Fig. 19 : Charges annuelles de nitrate dans les précipitations

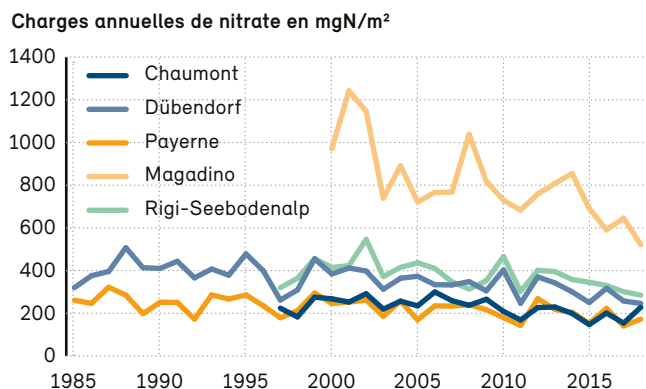


Fig. 18 : Charges annuelles de sulfate dans les précipitations

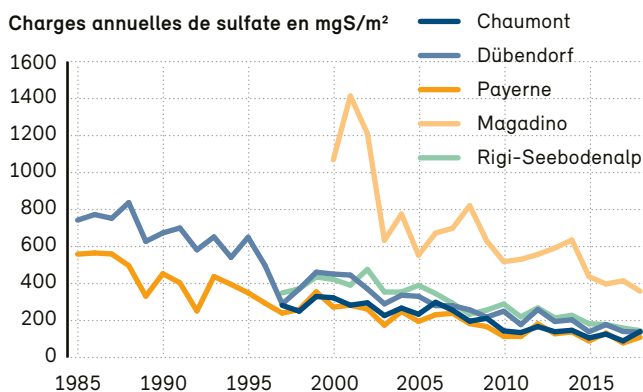
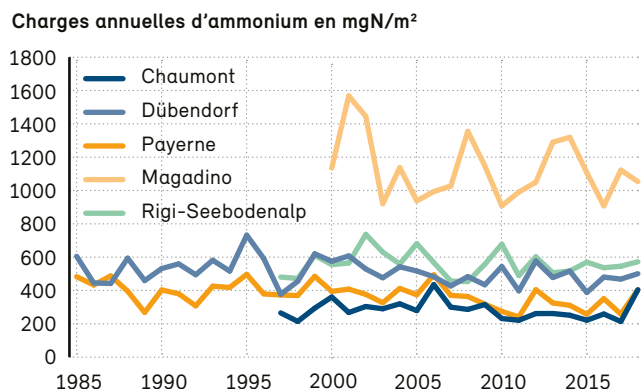


Fig. 20 : Charges annuelles d'ammonium dans les précipitations



5.5 Autres polluants atmosphériques gazeux

Dioxyde de soufre

Le dioxyde de soufre est un gaz incolore, irritant et très soluble dans l'eau ; lorsqu'il est fortement concentré, son odeur est piquante. Il se forme principalement lors de la combustion de carburants et de combustibles contenant du soufre. Les émissions de dioxyde de soufre ont atteint leur maximum en 1980 ; aujourd'hui, elles représentent moins d'un sixième des maxima relevés à l'époque. Le dioxyde de soufre est un précurseur majeur de la formation des pluies acides, car le sulfate peut se former dans l'atmosphère à partir du dioxyde de soufre. La concentration de dioxyde de soufre a nettement diminué au cours des dernières décennies (fig. 21), principalement grâce à la teneur réduite en soufre des carburants et des combustibles.

Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore dégagé par presque tous les processus de combustion, en particulier lorsque celle-ci est incomplète. C'est au milieu des années 1970 que les émissions de monoxyde de carbone ont atteint leur plus haut niveau. Depuis lors, elles ont diminué jusqu'à moins d'un tiers de ces valeurs.

Contrairement au dioxyde de soufre, au dioxyde d'azote et à l'ozone, le monoxyde de carbone n'est pas un gaz irritant. Cependant, il empêche la fixation de l'oxygène sur l'hémoglobine du sang, réduisant ainsi la capacité de transport d'oxygène par le sang. La charge en monoxyde de carbone a pu être grandement réduite avec des pro-

cessus de combustion améliorés et des équipements de post-traitement des gaz d'échappement. La valeur limite journalière de 8 mg/m³ est respectée aujourd'hui à toutes les stations NABEL et toutes les moyennes journalières mesurées sont inférieures à 1 mg/m³.

Composés organiques volatils

Le groupe des composés organiques volatils (COV) englobe de très nombreuses substances contenant toutes du carbone. Conjointement aux oxydes d'azote, les COV sont des précurseurs de l'ozone. Cependant, la capacité à former de l'ozone varie fortement d'un COV à l'autre et l'échelle de temps considéré joue également un rôle déterminant. Ainsi, les COV dont la réactivité est très grande sont responsables de l'apparition de pics d'ozone à court terme, dans les environs immédiats des sources ; les COV dont la réactivité est plus faible contribuent en revanche à l'élévation du taux d'ozone de fond sur de vastes étendues. Les concentrations d'hydrocarbures volatils ont beaucoup diminué depuis la fin des années 1980 (fig. 22). Plusieurs COV ont des propriétés cancérigènes (p. ex. le benzène), d'autres sont toxiques, la toxicité variant considérablement d'une substance à l'autre. Les composés aromatiques (benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes) sont présents dans l'essence pour moteurs. Si le benzène est indésirable dans l'air que nous respirons, c'est surtout en raison de ses propriétés cancérigènes. Les concentrations de benzène mesurées à plusieurs stations ont également diminué et se situent aujourd'hui entre 0,3 et 0,8 µg/m³, soit bien en dessous de la valeur indicative de l'UE qui est de 5 µg/m³.

Fig. 21 : Moyennes annuelles de dioxyde de soufre

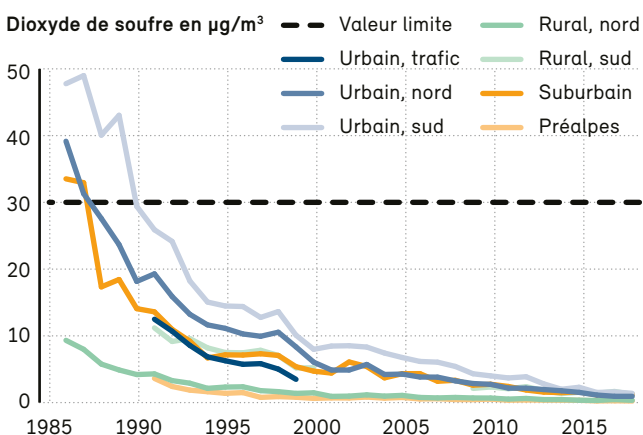
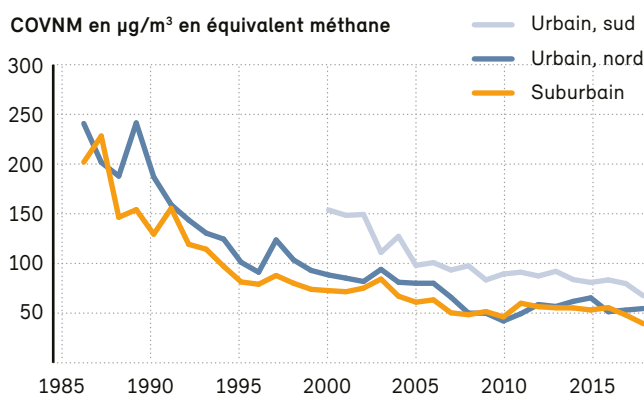


Fig. 22 : Moyennes annuelles des composés organiques volatils non méthaniques (COVNM)



5.6 Gaz à effet de serre

Le réseau NABEL mesure aussi les gaz à effet de serre à la station de recherche du Jungfraujoch. L'altitude élevée de la station, 3580 m, permet d'observer la concentration de gaz présents à l'état de trace. Certains jours, l'air des basses altitudes remonte au Jungfraujoch, ce qui permet d'évaluer les émissions suisses et européennes. Les gaz à effet de serre contribuant le plus aux changements climatiques anthropiques sont le dioxyde de carbone, le méthane et le protoxyde d'azote. Comme ces gaz sont persistants, la concentration mesurée au Jungfraujoch est influencée par les émissions de tout l'hémisphère nord. La figure 23 montre les moyennes mensuelles du dioxyde de carbone et du protoxyde d'azote depuis le début des mesures et la figure 24, les moyennes mensuelles du méthane. Les concentrations des trois gaz à effet de serre ont augmenté ces dernières années. La hausse coïncide avec l'évolution observée à d'autres stations de fond de l'hémisphère nord.

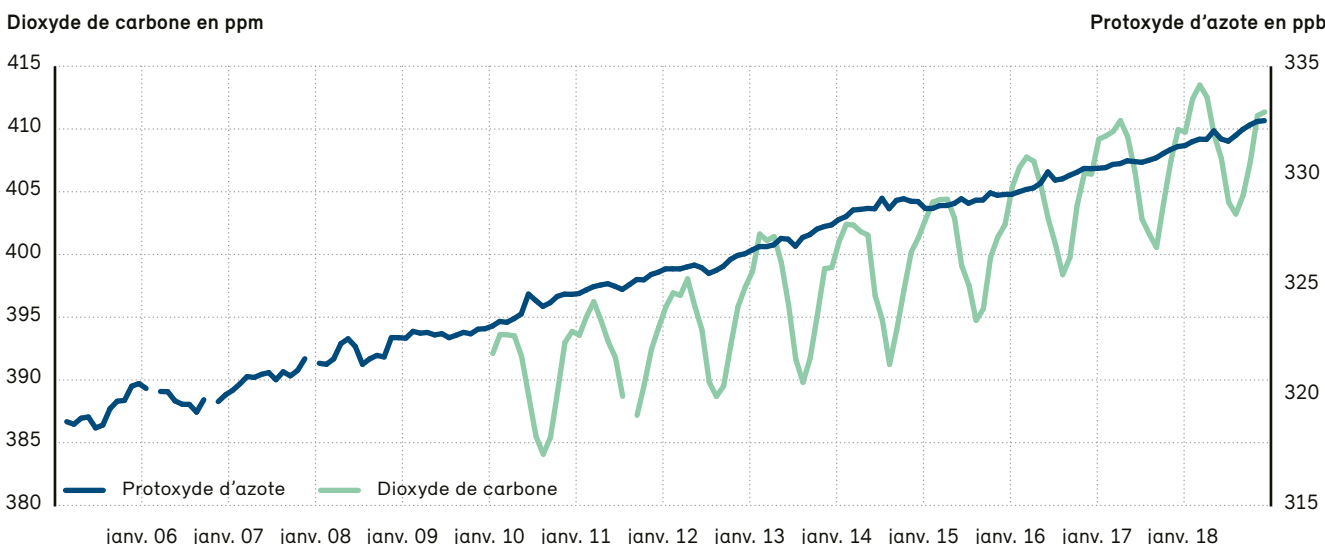
La concentration de dioxyde de carbone (CO₂) révèle de fortes variations saisonnières, qui reflètent essentiellement l'absorption de ce gaz par la végétation au cours de l'été. La concentration de gaz hilarant (protoxyde d'azote, N₂O) a augmenté de plus de 3 % depuis le début des mesures en 2005. Ce gaz provient des sols très fertilisés ou dérive de processus de combustion. Le méthane (CH₄),

élément principal du gaz naturel, est libéré lors de l'exploitation de gisements d'agents énergétiques fossiles. Il provient aussi de l'agriculture, en particulier de l'élevage. La teneur en méthane dans l'atmosphère ne cesse d'augmenter. Or, en plus de favoriser l'effet de serre, le méthane contribue dans une large mesure à la formation d'ozone dans les couches supérieures de la troposphère.

D'autres composés mesurés par le réseau NABEL, tels la suie, l'ozone et le sulfate, jouent également un rôle dans le changement climatique.

Au Jungfraujoch, on mesure également les composés halogénés qui agissent aussi comme gaz à effet de serre. Les deux substances F11 et trichloréthane indiquées à la figure 25 contiennent des atomes de chlore et contribuent à la destruction de la couche protectrice d'ozone dans la couche supérieure de l'atmosphère. C'est pourquoi le Protocole de Montréal en limite la production et l'utilisation dans le monde entier. Le F11 (CCl₃F), utilisé dans les mousses et les aérosols, a une longue durée de vie et persiste des dizaines d'années dans l'atmosphère. Ce qui explique que la concentration de fond a peu diminué depuis l'année 2000. Aucun pic de concentration marqué n'est mesuré, ce qui signifie qu'il n'y a pas de source de F11 en Europe. La production et l'utilisation de 1,1,1-trichloréthane (CH₃CCl₃), employé comme solvant, ont aussi été restreintes par le Protocole de Montréal.

Fig. 23 : Moyennes mensuelles du dioxyde de carbone et du protoxyde d'azote au Jungfraujoch



Comme ce gaz a une courte durée de vie dans l'atmosphère, on observe déjà un net recul de sa concentration depuis l'année 2000.

Le composé F134a (CH_2FCF_3) est utilisé comme produit réfrigérant dans les systèmes de climatisation des voitures ainsi que pour la production de mousses, par exemple pour des isolants. Selon les accords internationaux en

vigueur, il peut être fabriqué et utilisé, mais il doit entrer dans la statistique des gaz à effet de serre prévue par le Protocole de Kyoto. Le F134a, dont la concentration de fond a nettement augmenté (fig. 25), remplace d'autres substances ayant été interdites. Lorsque l'air provenant de zones de basse altitude arrive au Jungfraujoch depuis la Suisse ou d'autres pays, on observe une nette hausse des concentrations de F134a.

Fig. 24: Moyennes mensuelles du méthane au Jungfraujoch

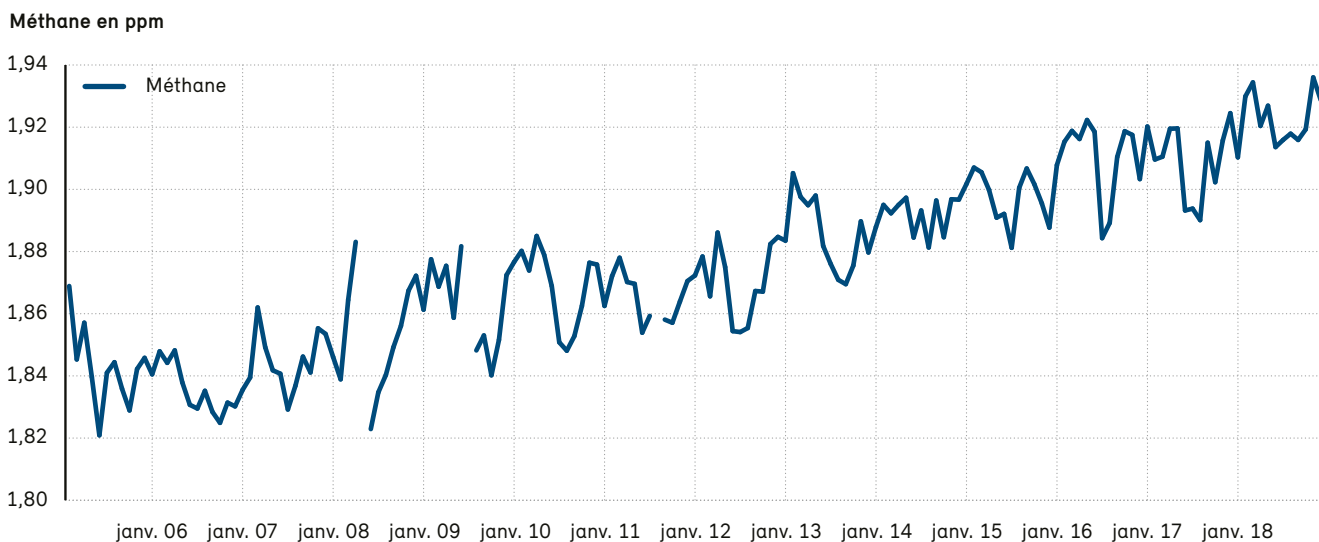
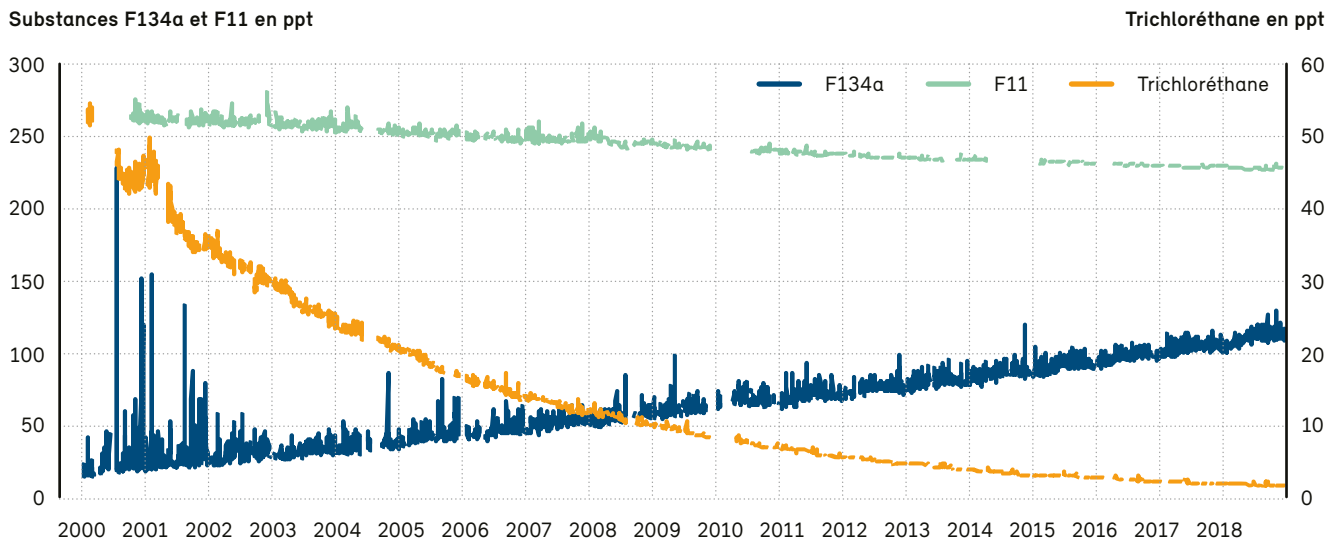


Fig. 25: Moyennes journalières des composés halogénés au Jungfraujoch

Les substances autorisées, comme le F134a, affichent une hausse de la concentration au Jungfraujoch, alors que les concentrations de substances interdites, comme le F11 et le trichloréthane, diminuent.



6 Perspectives

La pollution atmosphérique en Suisse a pu être sensiblement réduite depuis le milieu des années 1980. C'est là le résultat des actions entreprises en Suisse et dans d'autres pays d'Europe pour diminuer les émissions. En effet, le durcissement des prescriptions pour les émissions des installations stationnaires et des véhicules et les incitations d'ordre économique (p. ex. taxes d'incitation sur les COV ou sur les combustibles contenant du soufre) ont permis de réduire les rejets de nombre de polluants atmosphériques. Parallèlement aux réductions d'émissions, les concentrations des polluants atmosphériques ont diminué (fig. 26 à 29). Les mesures du réseau NABEL confirment la baisse des émissions. Les émissions de poussières fines primaires ont cependant moins diminué que les concentrations de PM10 mesurées (fig. 29), ce qui signifie qu'une part importante de la diminution de ces dernières est due à la réduction des précurseurs gazeux de la part des poussières fines secondaires.

Des succès importants ont été remportés en ce qui concerne le dioxyde de soufre, le monoxyde de carbone ainsi que les métaux lourds comme le plomb, le cadmium et le zinc, autant de polluants dont les concentrations mesurées sont en général très inférieures aux valeurs limites d'immission. Pour ce qui est du dioxyde d'azote, des poussières fines et de l'ozone, les immissions ont certes pu être réduites, mais les concentrations mesurées dépassent encore parfois les valeurs limites. Les apports d'azote et d'acide dans les écosystèmes sont eux aussi encore trop importants. L'objectif de bonne qualité de l'air n'est pas encore atteint, en dépit des succès obtenus par la politique suisse de protection de l'air. D'autres réductions des émissions sont donc nécessaires.

L'amélioration de la qualité de l'air est une tâche complexe. Elle doit se faire en plusieurs étapes, car il n'existe pas de mesure unique qui puisse résoudre le problème en une fois. Toute action est utile si elle amène une réduction des émissions de polluants. De plus, comme les polluants ne s'arrêtent pas aux frontières, il faut également déployer des efforts à l'échelle internationale. Un grand pas a été fait avec le Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (Protocole de Göteborg) de la Convention de la

CEE-ONU sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Ce protocole fixe pour les 31 États signataires en Europe et en Amérique du Nord des objectifs nationaux d'émission d'oxydes d'azote, de dioxyde de soufre, d'ammoniac, de composés organiques volatils et de poussières fines, à remplir pour l'année 2020.

Les résultats des mesures du réseau NABEL corroborent le succès de la politique de protection de l'air menée jusqu'à présent par la Confédération, les cantons et les communes. Le présent rapport annuel, avec son évaluation de la pollution atmosphérique, est une partie essentielle du contrôle des résultats et montre clairement qu'il faudra prendre d'autres mesures de protection de l'air.

Fig. 26 : Évolution des émissions de dioxyde de soufre et de sa concentration dans l'air ambiant

Les concentrations mesurées par le réseau NABEL et les quantités émises ont été graduées pour égaler 100 % en 2000.

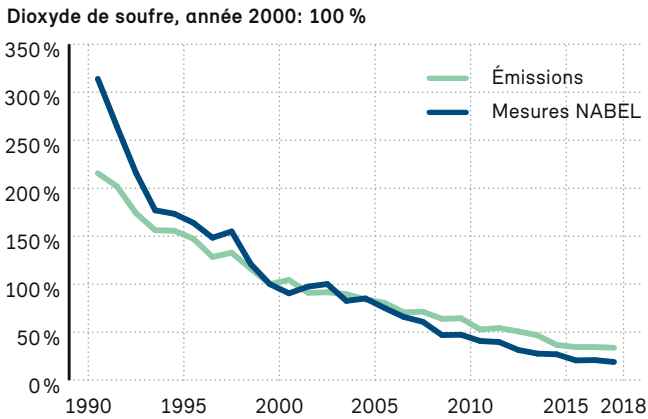


Fig. 28 : Évolution des émissions de COVNM et de leur concentration dans l'air ambiant

COVNM désigne les composés organiques volatils non méthaniques.

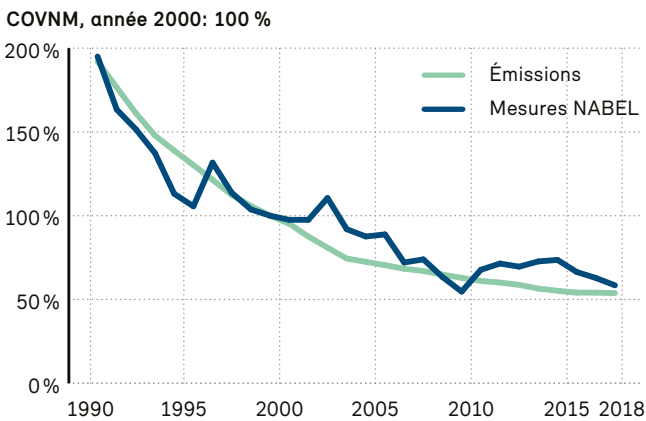


Fig. 27 : Évolution des émissions d'oxydes d'azote et de leur concentration dans l'air ambiant

Les oxydes d'azote désignent la somme du monoxyde d'azote et du dioxyde d'azote.

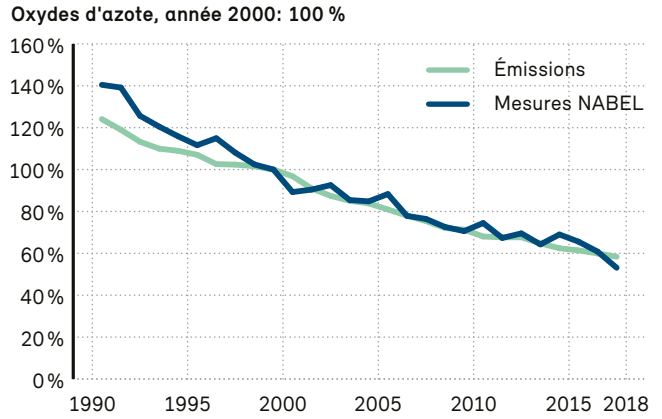
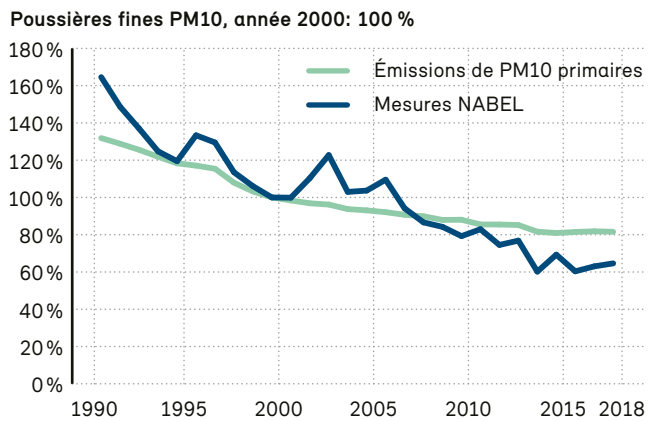


Fig. 29 : Évolution des émissions de PM10 et de leur concentration dans l'air ambiant

Seules les émissions de PM10 primaires ont été prises en compte.



Annexe

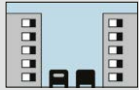



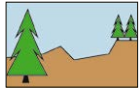
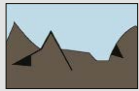
En vertu de l'art. 39, al. 1, de l'ordonnance du 16 décembre 1985 sur la protection de l'air (OPair), l'Office fédéral de l'environnement procède à des relevés sur la pollution atmosphérique dans l'ensemble du pays. Le réseau NABEL est en particulier destiné à l'accomplissement de cette tâche légale. Instrument central pour l'exécution de l'OPair, il sert surtout à vérifier l'efficacité des mesures adoptées pour lutter contre la pollution de l'air (art. 44 de la loi sur la protection de l'environnement). L'exploitation et l'entretien des systèmes de mesure, l'assurance qualité ainsi que le contrôle des données sont assurés par le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (Empa) à Dübendorf.

Le réseau NABEL constitue un élément essentiel pour l'observation de l'environnement. Il a été étendu de 8 à 16 stations à la suite d'une décision du Conseil fédéral de

1988 et couvre ainsi tous les types de pollutions importantes que l'on rencontre en Suisse. Le réseau sert aussi pour contrôler l'efficacité des mesures de limitation des émissions polluantes adoptées au cours des 30 dernières années.

Les mesures du réseau NABEL couvrent les principaux polluants qui peuvent porter atteinte à la santé humaine ou à l'environnement, qu'ils soient sous forme de particules, de gaz ou de précipitations. Sont déterminés en premier les polluants atmosphériques qui sont réglés dans l'OPair ou qui doivent être relevés dans le cadre des accords internationaux sur la protection de l'air. Ils constituent ainsi le programme de mesure de base du réseau NABEL. Pour les autres questions, ce programme est complété par des projets limités dans le temps, comme le projet HALCLIM au Jungfrauoch, qui mesure différents

Tab. 2 : Classement des stations NABEL par type de site

	Type de site	Code	Station	Altitude
	Urbain, trafic	BER LAU	Bern-Bollwerk Lausanne-César-Roux	536 m 530 m
	Urbain	LUG ZUE	Lugano-Università Zürich-Kaserne	280 m 409 m
	Suburbain	BAS DUE	Basel-Binningen Dübendorf-Empa	316 m 432 m
	Rural, autoroute	HAE SIO	Härkingen-A1 Sion-Aéroport-A9	431 m 483 m
	Rural, altitude < 1000 m	MAG PAY TAE BRM	Magadino-Cadenazzo Payerne Tänikon Beromünster	203 m 489 m 538 m 797 m
	Rural, altitude > 1000 m	CHA RIG DAV	Chaumont Rigi-Seebodenalp Davos-Seehornwald	1136 m 1031 m 1637 m
	Haute montagne	JUN	Jungfrauoch	3580 m

gaz à effet de serre afin de déterminer leur évolution dans le temps de manière fiable.

Le réseau NABEL procède aussi à l'évaluation de nouvelles méthodes de mesure et met ses connaissances à la disposition des autorités et des exploitants de réseaux de mesure cantonaux et communaux. De plus, certaines stations NABEL servent de référence pour la mesure de la distribution verticale de gaz à l'état de trace, effectuée avec des ballons sondes ou par satellites. Le réseau livre par ailleurs des données de référence pour calibrer et valider les modèles de diffusion qui permettent de déterminer la répartition des polluants atmosphériques.

Avec les mesures du réseau NABEL, complétées par celles des réseaux cantonaux et communaux, il est possible de fournir à la population des informations détaillées et actuelles sur la qualité de l'air, par exemple sur Internet ou par l'application airCheck pour smartphones. Les rapports annuels du réseau NABEL complètent ces informations et fournissent une interprétation des résultats ainsi qu'une vue d'ensemble de l'évolution pluriannuelle.

Le réseau NABEL répond aux exigences internationales de la Convention CEE-ONU sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (CLRTAP ; programme EMEP), de l'Agence européenne pour l'environnement ainsi que de la Veille de l'atmosphère globale de l'Organisation météorologique mondiale.

La charge polluante en Suisse n'est pas répartie pareillement sur tout le territoire. Les différences viennent en premier lieu du type du site et des sources d'émission qu'on y trouve. Il est de ce fait utile de classer les stations de mesure par type de site. Le réseau NABEL relève la charge de polluants atmosphériques en ces différents sites. Une évaluation des environs et de la pollution mesurée permet de répartir les stations NABEL en différents types de site, comme le présente le tableau ci-dessus.

Informations complémentaires sur Internet

Des informations détaillées sur les thèmes abordés dans le présent rapport, sur les questions de protection de l'air ainsi que sur des données actuelles et historiques se trouvent sur Internet sous :

www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/air.html

Résultats détaillés des mesures du réseau NABEL 2018 :

www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/air/etat/donnees/donnees-historiques/rapports-annuels-et-mensuels-nabel.html

Description du réseau NABEL :

www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/air/etat/donnees/reseau-national-d-observation-des-polluants-atmospheriques--nabe.html

Autres informations sur le réseau NABEL :

www.empa.ch/web/s503/nabel

Informations détaillées sur la pollution atmosphérique :

www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/air/etat/donnees.html

Mesures des gaz à effet de serre (en anglais) :

www.empa.ch/web/s503/climate-gases

Autres rapports NABEL :

www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/air/etat/donnees/reseau-national-d-observation-des-polluants-atmospheriques--nabe/rapports-nabel.html

Stratégie fédérale de protection de l'air du 11 septembre

2009, Feuille fédérale n° 40, 2009, page 5941

www.admin.ch/ch/f/ff/2009/5941.pdf

Pollution de l'air et santé :

www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/air/publications-etudes/publications/pollution-de-l-air-et-sante.html

Coûts des effets de la pollution atmosphérique sur la santé :

www.are.admin.ch/are/fr/home/transports-et-infrastructures/bases-et-donnees/couts-et-benefices-des-transports.html